

# « Qui tue un homme tue l'humanité »... qu'ils disent !!!

écrit par Jean Rage | 1 août 2024



**« QUI TUE UN HOMME TUE L'HUMANITÉ. »**

**QUI** n'a jamais entendu cette citation?

**En effet, cette citation du Coran est reprise bêtement par la bien-pensance, nos médias pour nous prouver que l'islamisme n'a rien à voir avec l'islam et que ceux qui passent à l'action, n'auraient rien compris au Coran.**

Et comme par hasard, quand les « islamophobes » citent le Coran, soit ils sont renvoyés à la question de la contextualisation, soit il faut prendre le coran dans son ensemble ou toute autre réfutation, comme par exemple qu'il faut comprendre l'arabe pour comprendre le coran, ce sur quoi nous reviendrons plus tard.

Mais pour les « islamophiles », la question ne se pose pas et, eux, par contre le peuvent. Et c'est donc sans vergogne qu'ils nous donnent cette citation tronquée.

**Mais voyons RÉELLEMENT ce qu'il en est :**

**Pour commencer, voyons les versets précédents :**

**Post-hég. N°112 Sourate 5. 120 versets Al-Maeda : La Table servie.**

27. *Et raconte-leur en toute vérité l'histoire des deux fils d'Adam. Les deux offrirent des sacrifices; celui de l'un fut accepté et celui de l'autre ne le fut pas. Celui-ci dit : « Je te tuerai sûrement ». « Allah n'accepte, dit l'autre, que de la part des pieux ».*
28. *Si tu étends vers moi ta main pour me tuer, moi, je n'étendrai pas vers toi ma main pour te tuer : car je crains Allah, le Seigneur de l'Univers.*
29. *Je veux que tu partes avec le péché de m'avoir tué et avec ton propre péché : alors tu seras du nombre des gens du Feu. Telle est la récompense des injustes.*
30. *Son âme l'incita à tuer son frère. Il le tua donc et devint ainsi du nombre des perdants.*
31. *Puis Allah envoya un corbeau qui se mit à gratter la*

terre pour lui montrer comment ensevelir le cadavre de son frère. Il dit : « Malheur à moi ! Suis-je incapable d'être, comme ce corbeau, à même d'ensevelir le cadavre de mon frère ? » Il devint alors du nombre de ceux que ronge le remords.

32. **C'est pourquoi Nous avons prescrit pour les Enfants d'Israël que quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes. En effet Nos messagers sont venus à eux avec les preuves. Et puis voilà, qu'en dépit de cela, beaucoup d'entre eux se mettent à commettre des excès sur la terre .**

**Première chose que nous pouvons remarquer, c'est qu'il s'agit là de l'histoire de Caïn et Abel.**

Et cela commence par la prétendue corruption des textes : « Et raconte-leur **en toute vérité** l'histoire des deux fils d'Adam » .

Mais allons jusqu'au verset 32 servant de justification à cette citation :

« **C'est pourquoi Nous avons prescrit pour les Enfants d'Israël** » et de « **une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre** » .

**Car cela change tout ! Cette sourate n'est donc pas destinée aux musulmans, mais aux juifs.** Il y est bien écrit aux enfants d' *IsRaël* et non d' *IsMaël*, l'un étant considéré comme le père des juifs, le second, comme le père des Arabes.

« **Nous avons prescrit pour les Enfants d'Israël** » laisse supposer, le Coran étant un rappel, que cela a été prescrit lors d'une précédente révélation, autrement dit, dans la Torah.

Ce qui indique là une confusion entre la Torah et le Talmud, livre qui est parfois appelée La « Torah écrite ». En effet, ce livre n'est pas révélé, ni une prophétie, mais un enseignement écrit par des rabbins juifs, pour permettre aux juifs de bien pratiquer le Judaïsme par la « Torah ». *Le Talmud est bien une œuvre humaine. Voilà pourquoi, certains juifs ne sont pas talmudiques, préférant rester juifs rabbiniste utilisant le seul livre révélé qui est la Torah.*

La « Torah » est la parole de Dieu. Le « Talmud », la parole des hommes.

Nous nous trouvons là en réalité face à un mauvais plagiat du Mishnah Sanhedrin, 4:5, Baba bathra 11a.

« Nous voyons qu'il est dit dans le cas de Caïn qui assassina son frère : « La voix du sangs de ton frère crie de la terre jusqu'à moi » (Gen. 4:10). Il n'est pas dit ici « sang » au singulier mais « sangs » au pluriel, c'est-à-dire, son propre sang et le sang de sa semence. L'homme a été créé seul pour lui montrer que celui qui anéantit un homme, c'est comme s'il avait anéanti le monde entier. Et celui qui sauve la vie d'un homme, c'est comme s'il avait sauvé le monde entier.» *Mishnah Sanhedrin, 4:5, Baba bathra 11a.*

*Outre cette confusion Torah/Talmud, ce verset 32 est en réalité une charge contre les juifs, comme l'indique aussi le « **ou d'une corruption sur la terre**» et renvoie aussi à quelques versets plus haut de la même sourate dans la partie ayant trait à Moïse, en reprochant aux enfants d'Israël et en les condamnant de ne pas avoir écouté Moïse, et ce, avant de rappeler l'histoire de Caïn et Abel :*

24. Ils dirent : « Moïse! Nous n'y entrerons jamais, aussi longtemps qu'ils y seront. Va donc, toi et ton Seigneur, et combattez tous deux. Nous restons là où nous sommes ».

25. Il dit : « Seigneur! Je n'ai de pouvoir, vraiment, que sur moi-même et sur mon frère : sépare-nous donc de ce peuple pervers ».

« Corruption » que l'on retrouve aussi dans la suite du verset 32 : « En effet Nos messagers sont venus à eux avec les preuves. Et puis voilà, qu'en dépit de cela, **beaucoup d'entre eux se mettent à commettre des excès sur la terre** . »

La même confusion entre Thora et Talmud est faite au verset 31.

Dans le commentaire biblique juif du 5<sup>e</sup> siècle, **Midrash Tanhuma** (Bereshit, 10) on raconte que Dieu envoya deux oiseaux devant Caïn, dont l'un tua l'autre avant de l'enterrer en grattant le sol de ses pattes.



Aussi anodine que puisse paraître cette histoire de corbeau, cela est une question que certains oulémas se posent :

**En effet, le Coran ne parle que d'un seul oiseau.**

**Deux interprétations s'offrent alors:**

**1) soit le Coran est une fois de plus très allusif,**

**2) soit il a délibérément supprimé l'un des deux oiseaux. Mais alors, dans quel but ?**

1. a) S'il était seul, il devient la figure du messager qui vient enseigner le respect des morts.
2. b) Mais s'ils étaient deux, comme dans le *Midrash*, c'est que l'un a tué l'autre. Certains commentateurs pensent même que ce corbeau meurtrier a montré l'exemple à Caïn, qui ne savait ni comment tuer son frère, ni qu'il fallait l'enterrer.

*Mais revenons à nos moutons, à défaut de corbeaux, et voyons maintenant ce que nous dit le verset suivant, le verset 33 :*

33. ***La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messager, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposée, ou qu'ils soient expulsés du pays.*** Ce sera pour eux l'ignominie ici-bas; et dans l'au-delà, il y aura pour eux un énorme châtement.

***Vous l'aurez compris : La morale juive plagiée en 5:32 n'étant prescrite qu'aux enfants d'Israël, les musulmans n'y étant pas soumis, peuvent librement utiliser la barbarie (« tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposées« ) pour lutter contre les non-musulmans.*** Et, en ajoutant : « *une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre* » diminuent la portée universelle de cette interdiction du meurtre dans la «Torah ». Car en effet, par cette incise, le Coran demande de tuer tous ceux qui sèment la corruption sur la terre entière.

Ce dernier verset, quant à lui, commence bien par « *La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messager* » .

Voyons donc le hadith relatif à la révélation de ce dernier verset rapporté par Abdullah ibn Umar dans les hadits :

*« Certaines personnes ont fait une descente dans les chameaux du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui), les ont repoussées et apostées. Ils ont tué le berger du Messager d'Allah (la paix soit sur lui) qui était un croyant. Il (le Prophète) a envoyé (les gens) à leur poursuite et ils ont été attrapés. Il avait les mains et les pieds coupés, et les yeux éteints. Le verset concernant la lutte contre Allah et Son Prophète (Salla Allah'Alaihi Wa Sallam) a été révélé. Ce sont les personnes à propos desquelles Anas ibn Malik a informé al-Hajjaj quand il lui a demandé. »*

Sunan Abu Dawud 38: 4356 . (Voir aussi: Sunan Abu Dawud 38: 4357 , Sunan Abu Dawud 38: 4359.)

Nous sommes donc là, bien loin de la citation utilisée comme désinformation par les musulmans eux-mêmes, pour couvrir le côté criminogène du Coran... non ?

**Jean Rage, islamophobe modéré.**